

TRANSPORTS: de nouveaux dispositifs mobilité en Bourgogne-Franche-Comté

Une expérimentation va être menée dans Le Jovinien par la [REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE](#). Il s'agit d'une plateforme de covoiturage baptisée Mobigo qui vise à faciliter les mobilités domicile-travail par le covoiturage et d'une aide mensuelle pour les salariés les plus isolés. Les deux dispositifs ont été présentés par Michel Neugnot, vice-président du conseil régional en charge des transports, mardi. Le but de la plateforme est de réduire les déplacements individuels motorisés. Le passager versera 1,50 € par trajet et le conducteur sera indemnisé chaque mois selon la distance parcourue et le nombre de passagers. Le dispositif sera mis en place en septembre. L'aide mensuelle est elle baptisée ticket mobilité 30 € par mois et vise les salariés en CDI et CDD touchant au maximum 2 fois le Smic brut et vivant à 30 km de leur travail. Ils ne doivent disposer d'aucun autre moyen de transport que la voiture. www.bourgognefranche-comte.fr